



PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

-

Pièce 5.1.1 : Liste et carte des servitudes d'utilité publique (SUP)



PLU arrêté le :

« Les servitudes d'utilité publique constituent des limitations administratives au droit de propriété. Elles sont instituées par une autorité publique dans un but d'intérêt général. (...) Elles sont créées par des lois et règlements particuliers, codifiés ou non et ont un caractère d'ordre public interdisant aux particuliers d'y déroger unilatéralement » (source : Cerema).

Les servitudes d'utilité publique (SUP) sont des servitudes administratives qui doivent être annexées au PLU conformément au Code de l'urbanisme.

La commune de Revest-des-Brousses est concernée par les servitudes d'utilité publique suivantes :

Code	Nom de la servitude	Acte d'institution	Site concerné	Service à consulter
AC1	Protection des monuments historiques	Inscription par arrêté du 09 juillet 1943	Portail des Moures	UDAP 04 / DRAC Centre administratif Romieu Rue Pasteur CS50053 04995 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
AC3	Réserves naturelles et périmètre de protection autour des réserves naturelles	Décret n°87-827 du 16 septembre 1987	Réserve naturelle géologique du Lubéron	DREAL-PACA Unité territoriale des Alpes du Sud 84 rue des artisans – zone industrielle Saint-Joseph 04100 MANOSQUE
AS1	Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	Arrêté préfectoral n°2008-35 du 8 janvier 2008	Captage de Saint-Martin	ARS Délégation territoriale des Alpes-de-Haute-Provence Rue Pasteur CS 30229 04013 DIGNE-LES-BAINS CEDEX
		Arrêté préfectoral n°2008-54 du 10 janvier 2008	Captage du Villard	
		Arrêté préfectoral n°2008-55 du 10 janvier 2008	Captage des Cadettes	

Liste des servitudes d'utilités publiques qui concernent la commune de Revest-des-Brousses

Sources : Porter à connaissance du PLU, Géoportail de l'Urbanisme

Légende :

Servitudes d'utilité publique (SUP)

Servitude AC1 (Monument Historique du Portail des Moures)

■ Emprise du Monument Historique

□ Périmètre de protection du Monument Historique

Servitude AC3 (réserve naturelle géologique du Lubéron)

■ Périmètre de la servitude

Servitude AS1 (périmètres de protection des eaux potables et minérales)

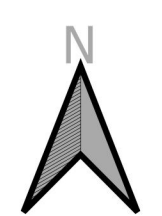
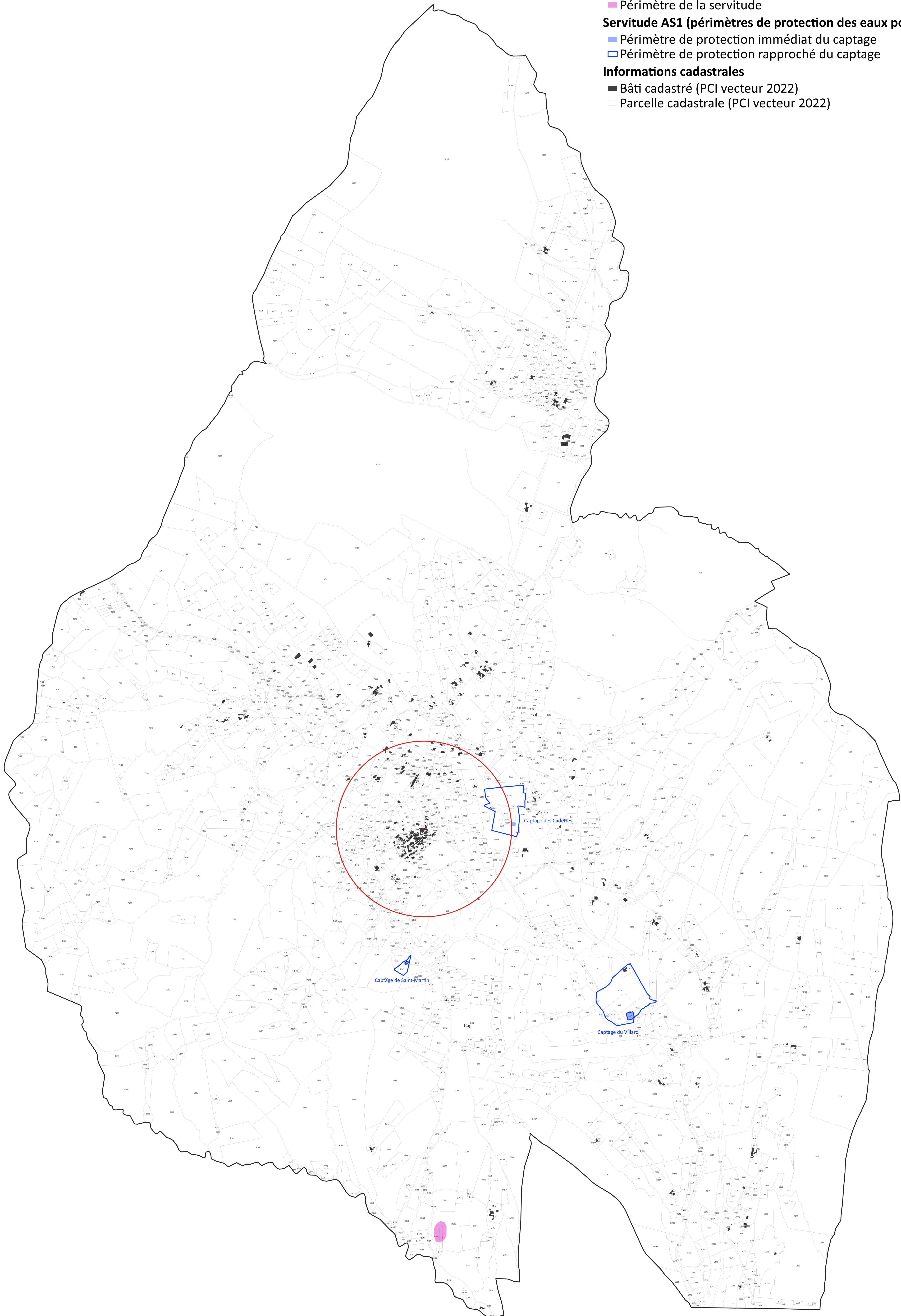
■ Périmètre de protection immédiat du captage

□ Périmètre de protection rapproché du captage

Informations cadastrales

■ Bâti cadastré (PCI vecteur 2022)

□ Parcelle cadastrale (PCI vecteur 2022)



0 0,5 1 km